



PV du CA du 04/04/14

*CHU de Besançon, 3, boulevard Alexander Flemming
 Service de CMF, 4^{ème} étage, bâtiment vert, entrée sud, salle de staff (15-20h)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Année 2014

PRESIDENT
Pr Pierre BRETON
 0 478 861 937

PREMIER VICE-PRESIDENT
Dr Christian PAULUS
 0 472 345 795

DEUXIÈME VICE-PRESIDENT
Dr François CHEYNET
 0 491 385 954

PAST-PRESIDENT
Pr Franck BOUTAULT
 0 561 772 397

SECRETAIRE GENERAL
Dr Xavier POUYAT
 0 247 611 630

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Dr Blandine RUHIN
 0 686 731 349

TRESORIER
Dr Patrick Yves BLANCHARD
 0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Dr Pierre SABIN
 0 685 810996

Pr Cyrille CHOSSEGROS
 REDACTEUR DE LA REVUE

Dr Lotfi BENSLAMA

Pr Hervé BENATEAU

Dr Pascal DELCAMPE

Pr Joël FERRI

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Christophe MEYER

Dr Benoit PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
 ASSISTANTE DE DIRECTION
 EMAIL : CONTACT@SFSCMFCO.FR
 TEL : 06 81 83 38 37
 6, RUE DE LA CONTRIE
 44100 NANTES

Membres présents

<i>Hervé BENATEAU</i>	<i>Jean Pierre FUSARI</i>
<i>Lotfi BENSLAMA</i>	<i>Christophe MEYER</i>
<i>Patrick Yves BLANCHARD</i>	<i>Christian PAULUS</i>
<i>Franck BOUTAULT</i>	<i>Gérard POUIT</i>
<i>Pierre BRETON</i>	<i>Xavier POUYAT</i>
<i>Cyrille CHOSSEGROS</i>	<i>Narcisse ZWETYENGA</i>

Membres excusés

<i>François CHEYNET</i>	<i>Benoit PHILIPPE</i>
<i>Pascal DELCAMPE</i>	<i>Blandine RUHIN</i>
<i>Joël FERRI</i>	<i>Pierre SABIN</i>

1. Validation du PV du CA du 01/02/13.

Le PV de ce Conseil d'Administration est validé par l'ensemble des membres présents

2. Mot du secrétaire (Missions d'une société savante - Congrès & journées --recommandations et publications - état des lieux de la spécialité : démographie : *commission à créer*, évolutions --rapports des commissions).

Le secrétaire général, Xavier Pouyat fait un récapitulatif des actions de la société à continuer ou à créer. Un tableau des différentes commissions existantes a été préparé afin de l'actualiser.

A sa demande Benoit Philippe a été retiré de la cellule de communication.

Concernant la diffusion de certaines informations aux différents praticiens et simplement pour la faire connaître auprès du grand public, la SFSFCMFCO doit trouver le moyen d'avoir un plan de communication pour certains événements.

Il est cité en exemple, par Christophe Meyer, l'indifférence des médias régionales autour de la Journée de Printemps organisée à Besançon et le soudain intérêt pour la dite manifestation lorsque la venue de Bernard Devauchelle a été connue. Une interview est alors organisée avec l'Est Républicain lors de l'après midi du 5 avril à l'université de Besançon.

Il faudra se décider à avoir un attaché de presse, insiste Xavier Pouyat. Il pense au congrès de 2016, il a déjà programmé une matinée ou une journée complète dédiée à l'historique de la société avec les Gueules Cassées.

Concernant la journée de printemps 2015, Hervé Bénateau rappelle que la communication de cette journée (le 28 mars 2015), sera prise en charge par le service de communication du CHU de Caen. Pierre Breton ajoute que pour son congrès à Lyon, c'est une société de communication de

l'événementiel, JL Events (commandité par la cellule congrès de l'université) qui s'occupe de la diffusion. Il a déjà rencontré ces professionnels qui seraient d'accord pour accompagner la société si besoin.

C. Paulus parle d'une interview déjà programmée avec un orthodontiste pour un dossier de presse.

Le sujet média est poursuivi avec l'article du JDD qui mettait à l'honneur Narcisse Zwetyenga (visible sur le site www.sfscmfco.fr).

P. Breton va voir comment cela se passe lors du 50^{ème} et demandera des propositions à JL EVENTS. PY Blanchard indique qu'il faut agir sur 2 plans : localement vis à vis d'un événement ponctuel pour des opérations sur le terrain, et en interne : promouvoir l'image de la société, la rendre plus visible.

X Pouyat parle d'une fiche de poste à établir, en fonction des besoins.

L'agence Yucatan ressort dans ces discussions, le cahier des charges n'est pas évident. F. Boutault précise qu'il faut dissocier la communication envisagée du site internet.

Reste à faire une évaluation des couts. Concernant le devis de Yucatan, il était à 10 000 € pour l'année.

L. Benslama demande à préciser vers quels destinataires ces campagnes de publicité seront orientées : le grand public, les confrères, les politiques, les autres sociétés ?

PY. Blanchard parle de la modification des prises en charge sécurité sociale, et pose la question : qui va s'en charger auprès du grand public ? Tous les stomatologistes vont être sollicités car les patients seront moins bien remboursés. Les dentistes ont anticipé et communiquent, ils ont l'habitude des moyens de communication. F. Boutault répond que ce n'est pas à la société de régler des problèmes de tarif mais bien aux syndicats.

P. Breton revient au sujet et demande si la société est disposée et apte à régler 10 000 €. P. Blanchard insiste sur le fait de distinguer la communication sur un événement ponctuel et la communication à long terme. Il faut donc avoir plusieurs devis.

X. Pouyat demande la création d'une commission démographique. En effet l'Académie de Chirurgie demande un travail actualisé sur les praticiens de la spécialité, il s'agira d'une commission permanente.

L. Benslama se demande s'il est opportun d'insister, en faisant ce travail, sur le fait que la société est déclinante. X. Pouyat est moins pessimiste, beaucoup de jeunes dit il, s'inscrivent à Maxillorisq et à la société.

P. Breton indique que le rapport de la commission restera la propriété du Conseil d'Administration sans diffusion, il n'est pas obligatoire de propager les résultats. L'effectif des praticiens de la spécialité sera peut être réduit à la moitié dans cinq ans. F. Boutault souligne qu'il faut arrêter de dire que les stomatologues vont être remplacés par les DESCO, le champ de compétences d'un DESCO étant bien borné.

Pierre Breton parle alors de l'existence d'un engagement, de 6 mois environ, par les hôpitaux de Lyon pour une assistance en méthodologie (ARC) et se demande s'il n'est pas possible de contractualiser une personne de cette façon pour faire le recensement demandé. L. Benslama connaît lui aussi un tel contrat.

X. Pouyat demande un rapporteur au CA pour chaque commission.

La Commission démographique est constituée par Gérard Pouit, Jean Pierre Fusari, Pierre Breton, Patrick Yves Blanchard et Patrick Goudot (hors CA).

Ci dessous le tableau des commissions et membres :

COMMISSIONS de la SFSCMFCO

Titres	Membres CA	Membres hors CA	autres
COMMISSION DES CANDIDATURES : composée de 2 membres titulaires (du CA) désignés par le CA pour 3 ans	P. Breton X. Pouyat		
COMMISSION D'ETHIQUE : 5 membres titulaires dont 3 choisis en dehors du CA. Elle est élue pour 3ans (Avant Benslama et Ferri : CA et Chassagne, Ruhin et Ricbourg)	G. Pouit N. Zwetyenga	B. Venault P. Seguin F. Schaudel	
COMMISSION JURIDIQUE (nouvelle commission à ajouter au règlmt intérieur)	H. Bénateau X. Pouyat M Durand	D Goga P. Jammet L Guyot	
COMMISSION DPC : 5 membres titulaires dt 3 choisis en dehors du CA	JP. Fusari C. Meyer P. Breton	F. Dujarric	
COMMISSION COMMUNICATION	PY. Blanchard, P. Breton, F. Cheynet F. Boutault		Assistant(e)
COMMISSION d'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU CONGRES : composée au minimum du Présidt, des 2vice-présidents, du Rédacteur de la Revue, du responsable de chaque Chapitre scientifique, d'un représentant du CNP			
COMMISSION d'ORGANISATION TECHNIQUE DU CONGRES : composée au minimum du présidt, du secrétaire général, du trésorier, de l'assistante			
COMMISSION DEMOGRAPHIE	G. Pouit, JP. Fusari P. Breton, PY. Blanchard	P. Goudot	

3. Point sur les disparitions d'actes à la nomenclature (soulevé par le Dr Dichamp)

Le Secrétaire Général doit faire un courrier au CNP et à chaque syndicat (courrier co-signé par le Président). X Pouyat annonce que J. Dichamp sera présent demain à Besançon et également au Conseil d'Administration du 14 juin.

4. Point sur le congrès 2014 (P Breton)

Pierre Breton affiche le plan d'occupation des stands réservés à ce jour (reste une moitié à louer). L'occupation se fait plus rapidement qu'en 2013.

Des labos seront relancés comme Biom up, Medin, Biomet, Anthogyr, Zimmer.

Le programme du 50^{ème} congrès (20 février 2014) est établi comme suit :

- **Mercredi 17 septembre**
Cours pré-congrès : « Elaboration du plan de traitement d'une Dysmorphose Dento-Maxillaire »
Coordonnateur : Pr Pierre Bouletreau
En collaboration avec orthodontiste, prothésiste, kinésithérapeute. 50 places seulement sont prévues pour ce pré-congrès sponsorisé par la société Allègre
- **Jeudi 18 septembre**
Amphithéâtre Lumière : Chirurgie orthognatique
Rapport présenté par le Pr Bouletreau, communications libres, conférences du Pr Richter (Genève) et du Pr Warren (New York)
Amphithéâtre Pasteur : Chirurgie reconstructrice
Conférences du Pr Devauchelle (Amiens) et du Pr Mojallal (Lyon)
Tables rondes organisées par le Pr Bénateau : cranioplasties, lambeaux perforants, chirurgies combinées
Ateliers pendant la pause de midi
Cocktail du président sur place
- **Vendredi 19 septembre**
Amphithéâtre Lumière : Chirurgie orthognatique
Rapport du congrès et communications libres sur le thème
Amphithéâtre Pasteur : Chirurgie orale
En collaboration avec la Société Française de Chirurgie Orale, les contacts ont été pris par Lotfi Benslama avec le Pr Maman (Paris). Pierre Breton assistera au 62^{ème} congrès de Chirurgie Orale les 24, 25 mai à Reims.
Salle Pasteur : Session DPC Maxillorisoq : Chirurgie ambulatoire (Dr Pouyat)
Salle Rhône : Session infirmières (le programme est établi, les intervenants sont confirmés)
Ateliers pendant la pause de midi
Assemblée Générale de la Société
Repas de gala
- **Samedi 20 septembre**
Amphithéâtre Pasteur : Apnée Obstructive du Sommeil (séance DPC)
Présentation : Pr Bettega (Grenoble) : dépistage et diagnostic, traitement médical, traitement chirurgical. Une réunion est prévue le 11 avril à la Salpêtrière avec le comité de pilotage pour la Recommandation (prévoir plateaux repas salle Cernéa).
Salle Rhône : Chirurgie esthétique de la face (Pr D. Goga, Pr JP. Méningaud, Dr L. Benslama) 3 thèmes choisis : rhinoplasties, lifting et la greffe de cheveux.
Ateliers pendant la pause de midi : Injection
OA Maxillorisoq
Fin du congrès à 14 heures

Bernard Devauchelle sera invité, le Pr Richter sera nommé « membre honoraire » et c'est Patrick Goudot qui en fera l'allocation.

5. Proposition d'un 3^{ème} Vice Président (X Pouyat)

Xavier Pouyat signale que le Pr Goga se présente comme 3^{ème} vice président ; le Pr Zwetyenga est sollicité par les membres présents.

Les villes de Tours et Dijon font partie des villes pressenties pour les congrès de 2017, 2018 et 2019, de même : Lille, Nantes, La Rochelle, Toulouse, Montpellier, Marseille, Avignon et Biarritz, villes qui nous sollicitent régulièrement. Un cahier des charges leur a été envoyé afin de comparer facilement les propositions de chacune (document envoyé aux membres du CA suite à la réunion du 4 avril 2014). Nous avons donné une date limite de réception des dossiers au 31 mai 2014 et ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain CA en Juin. Les dossiers seront étudiés à partir de juin et 3 villes seront choisies d'ici le congrès de Lyon ; le choix définitif devrait être confirmé lors du CA de septembre.

6. Intervention du Pr Chossegros à propos de la Revue

La Revue prend un virage important. Les revues rivales sont nombreuses : la revue de médecine buccale, les revues européennes et américaines entre autres. Pour résister et continuer d'exister l'Impact Factor de la revue de Stomatologie doit augmenter et pour cela les articles doivent être publiés en anglais. Les revues qui passent à l'anglais doublent leur Impact Factor.

Il faut donc qu'à partir du 1^{er} janvier 2015 tous les articles soient demandés en anglais, en ajoutant un lien avec des sociétés de traduction ou des traducteurs.

F. Boutault ne voit pas d'autre solution, les élèves sont obligés de publier en langue anglaise (exemple de Chloé Bertolus de La Pitié Salpêtrière).

Cyrille Chossegros ajoute que le changement de Rédacteur en chef est prévu le 1^{er} janvier 2015.

Ces changements sont adoptés à l'unanimité bien que résident quelques objections comme le fait, souligné par P. Breton, que toute une frange de la spécialité (les stomatologistes) soit ainsi éloignée de la société. La possibilité de publier dans les deux langues est exclue sauf pour l'éditorial.

C. Chossegros ajoute que le rapport de cette année (P. Bouletreau) est de grande qualité et son souhait est de le voir publier en anglais. Il rappelle que les Editions Elsevier Masson vont redemander une participation de 5 000 € à la SFSCMFCO.

7. Courrier du CNOM (F Boutault)

Ce point a été soulevé par F. Boutault suite à la réception d'un courrier du CNOM faisant référence à un litige entre 2 stomatologistes à Rodez ; ce courrier pose la question sur la capacité que peut avoir un médecin stomatologiste (non qualifié en chirurgie maxillo-faciale) à réaliser des actes de chirurgie orthognatique, le CNOM semblant considérer qu'un médecin stomatologiste n'est pas apte à réaliser de tels gestes.

Il y a eu de nombreux échanges d'avis par mail entre les membres du CA suite à la diffusion de ce courrier par le Pr Boutault, et la discussion a continué avec des opinions différentes induites par toutes les nouveautés, décrets successifs, réformes de la spécialité et du cursus d'enseignement.

C'est le Conseil de l'ordre qui a interrogé F. Boutault. Il faut donc faire une réponse au CNOM.

F. Boutault souhaite apporter une réponse synthétique : les stomatos ont une qualification, point !

Une qualification en stomatologie offrait la possibilité de faire toute la chirurgie, la formation a changé, suite aux CES – DESC de Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale, se sont créés, le DESC en Chirurgie générale et le DESC en Chirurgie maxillo-faciale.

C. Meyer pose la question : quelles différences de qualification entre stomatologie et chirurgie maxillo-faciale ?

Le praticien en cause a été recalé devant la commission de qualification. Il existe une commission d'appel pour le CNOM dit PY. Blanchard. P. Breton demande si la société a vraiment un rôle au niveau de ce problème ; le CNOM est, lui, dans son rôle, de chercher si le praticien a le niveau ou pas.

Il en résulte que la SFSCMFCO société savante, doit se référer au CNP.

Il est proposé et accepté que le président fasse un courrier au conseil national comme quoi la société s'est prononcée à travers le conseil d'administration et transmet au CNP la décision d'aujourd'hui : les stomatologistes ont le droit de faire toute la chirurgie maxillo-faciale. F. Boutault apportera cette réponse à son conseil régional.

8. Finalisation de la journée de Besançon (C Meyer)

Une centaine d'inscrits pour la journée de demain, quelques uns seulement se sont inscrits au DPC, les sacs ont été préparés par l'équipe de C Meyer, la société a fourni les badges et attestations.

12 laboratoires seront présents : Médartis, Frésenius, Pierre Fabre, Arséus Dental, Planméca, OBL, KLS Martin, Biolitec, Tecalliage, Groupe Pasteur Mutualité, Biomet 3I, CMT Wenger, Merck et Collin.

Le Pr Devauchelle est invité et une interview est prévue l'après midi avec lui, P. Breton et C. Meyer par l'Est Républicain.

9. Questions diverses

- Nouveaux membres

Avril	2014		NOUVEAUX ADHÉRENTS		
NOM	PRENOM	Date de nais	exercice	PARRAINS	VILLE
ANDRE	Charles Victor	10/06/86	Interne DESCO	G. TOURE-PY. BLANCHARD	PARIS
VIAULT	Romain	18/11/89	ODONTO LIB	B. LHOPEZ - P LABROUSSE	PERIGUEUX
PIERREFEU	Antoine	21/02/84	CCA	P BOULETREAU-P BRETON	PIERRE BENITE
KAHN	Alexis	01/03/87	Interne DESC	M KHOURI - H CHEMLI	ANGERS
CHAMPIN	Julie	26/04/84	CCA	P SEGUIN - P BRETON	PIERRE BENITE
			RETRAITE		
ALLAIN	Philippe			95880 ENGHEN LES BAINS	
PERON	Jean Marc			76000 ROUEN	

Ces nouveaux membres ont été validés de même que les deux demandes de retraite

- CNP représentants : ce point à l'ordre du jour du précédent CA demandait quelques précisions qui ont été apportées par J. Ferri.

Voici la constitution du CNP, titulaire et suppléant

- Représentant le collège hospitalo-universitaire : I. Barthelemy, J. Ferri
- Représentant de l' AFJCMF : C. Savoldelli, N. Kadlub
- Représentant de l'union des médecins spécialistes en stomatologie et chirurgie maxillo-faciale : PY. Blanchard, F. Dujarric
- Représentant du collège des médecins stomatologistes et chirurgiens maxillo-faciaux : G. Pouit, P. Vermesch
- Représentant de la société française de stomatologie, chirurgie maxillo-faciale et chirurgie orale : C. Chossegros et C. Paulus.
- Représentant société française d'ODMF : C. Auclair, JB. Kerbrat

- Statut membre « hospitalier attaché » et tarif de la cotisation : cas particulier du Dr NGotène
Le tarif de CCA lui sera permis exceptionnellement pour cette année 2014.

- Saisine de la Commission d'Ethique

Le Conseil d'Administration s'est opposé à la publication de tout article concernant le problème soulevé par Benoit Philippe et l'équipe de la Salpêtrière (T. Schoumann), et il a été décidé de saisir la Commission d'Ethique.

Le secrétaire doit rédiger un courrier aux deux parties. Un texte déjà écrit par B. Philippe ne sera pas publié tel quel sur la Revue de Stomatologie.

- Renouvellement des représentants à la FSM (Fédération des Spécialités Médicales) qui sont: J.Ferri et F.Dujarric volontaires tous les deux pour renouveler : validé par le CA.

Fin de la réunion à 19h30